

"L'autonomie spatiale de l'Europe "

Titre(s): "L'autonomie spatiale de l'Europe " : progrès, difficultés et perspectives.

Editeur, producteur : 2003 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Description matérielle : 90 p.

Autres classifications : TRAV

Note(s): Groupe : D

Numéro promotion : Promotion 2002-2003

Note sur la description bibliographique : I:10è promo/ Espace

Note de thèses et écrits académiques : Stratégie

Résumé ou extrait : L'autonomie spatiale de l'Europe est un objectif concret pour les optimistes, une nécessité pour les plus volontaristes, un vu pieu pour d'autres ou encore une aberration pour les plus atlantistes. C'est un sujet qui divise sur le fond car il touche à la souveraineté et à l'autonomie des Etats. Or, l'Union européenne (UE) exerce pleinement sa compétence économique et participe à la sécurité des citoyens européens, répondant ainsi à une de leur préoccupation majeure. La construction européenne et son volet de politique étrangère de sécurité et de défense (PESD) se poursuit lentement. Pour continuer à grandir, l'UE doit avoir une capacité d'action autonome (article 2 de la déclaration de Saint-Malo, 1998). Etre autonome, c'est à la fois "savoir", "décider" et "agir" par ses propres capacités et moyens. Pour répondre à la problématique de l'autonomie spatiale européenne, il est nécessaire de rappeler l'historique, le volontarisme affiché et le fonctionnement de l'Europe de la sécurité et de la défense, ainsi que les leçons tirées des conflits récents (§1). Ensuite, il y a lieu de montrer les intérêts que l'Europe peut retirer de la construction d'une autonomie dans le secteur spatial. Enfin, après avoir présenté les risques potentiels si rien n'est entrepris, seront proposées une approche stratégique possible pour résoudre la question de l'autonomie spatiale de l'Europe et des recommandations plus pragmatiques. Il importe de remarquer aussi que la rédaction de ce mémoire survient à un moment où l'Europe de la défense semble en ébullition, plus activement en marche vers son émancipation comme en témoigne l'initiative conjointe de l'Allemagne, du Luxembourg, de la Belgique et de la France survenue le 29 avril 2003 lors d'un mini-sommet à Bruxelles. L'affichage d'une volonté commune d'ériger un véritable pilier européen au sein de l'OTAN mais pour la planification et la conduite autonome d'opérations menées par l'Union européenne aura constitué la plus audacieuse des propositions. Si la Grande-Bretagne s'est élevée contre cette initiative, c'est bien parce que l'enjeu réel est l'émancipation de l'Europe à l'égard des Etats-Unis. A ce titre, le spatial revêt un intérêt majeur parce qu'il constitue un puissant levier d'accession à l'autonomie dans le contexte actuel.

Sujet(s) : EUROPE

STRATEGIE

OTAN

ETATS UNIS
UNION EUROPEENNE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D455.pdf>